



## Annexe 2 : Déclaration de l'employeur concernant l'expérience professionnelle

<impression sur papier de l'entreprise>.

### FORMATION EWCP-1090-2-B

#### DÉCLARATION

Je, soussigné .....,

employeur de .....,

assure que cette personne a acquis, au moins 4 ans au cours des 6 dernières années, une expérience professionnelle dans au moins un des matériaux suivants S235 et/ou S355, avec des épaisseurs jusqu'à 25 mm et que ce travail a été effectué au niveau de coordinateur de soudage (contremaître soudeur, chef de chantier,...).

Date:

Signature de l'employeur :

Cachet de l'entreprise